

AR Prefecture

063-256301375-20240320-DCS20240310-DE
Reçu le 02/04/2024
Publié le 02/04/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20240310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 Mars à 18h15, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Charensat, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 27/02/2024.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 65

Votants : 72 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

Objet : Subventions culturelles allouées en 2024

Le président rappelle que les modalités d'attribution des aides culturelles ont été revues et ont fait l'objet d'une délibération lors de la réunion du comité syndical du 13 décembre 2023.

Le Président informe les membres du comité syndical que le 13 mars 2024, la Commission culture et patrimoine du SMADC s'est réunie pour proposer des affectations financières sur l'enveloppe de 26 000 € initialement prévue, dont 22 000 € pour le spectacle vivant et 4 000 € pour le patrimoine.

En ce qui concerne le spectacle vivant, la commission a retenu les 13 projets présentés et affecté 19 529 € sur 22 000 €.

En outre, ces différentes subventions pourront, tout ou partie, cofinancer des opérations, répondant à l'appel à projet « AAP-culture 24 Développer une offre culturelle structurante de proximité et favoriser des partenariats culturels » dans le cadre du programme régional LEADER 2023-2027 et menées par un ou des membres du réseau « Effervescences culturelles en Combrailles » avec un partenaire associatif ou public issu d'une autre intercommunalité.

Enfin, le reliquat de 2 471 € sera reporté sur le budget 2025 « spectacle vivant ».

Pour ce qui est de l'enveloppe patrimoine, les deux projets présentés « recueil de témoignages d'anciens habitants des Combrailles et de nouveaux résidents » par l'association livre en Combrailles et « terroirs et vieilles machines en fête » par le comité des fêtes de Montaigut, ne répondent pas aux critères du dispositif « patrimoine » selon la commission culture et patrimoine.

Dans ces conditions, les 4 000 € non affectés, feront l'objet d'un nouvel appel à projet en juin 2024 pour une instruction en septembre 2024.

AR Prefecture

063-256301375-20240320-DCS20240310-DE
Reçu le 02/04/2024
Publié le 02/04/2024

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : la répartition des subventions telle que détaillée ci-après, pour un montant total de 19 529 €.

DIT : que le reliquat de 2 471 € sera reporté sur le budget 2025 « spectacle vivant ».

DIT : que les 4 000 € non affectés de l'enveloppe « patrimoine » feront l'objet d'un nouvel appel à projet en juin 2024 pour une instruction en septembre 2024.

DIT : que les crédits seront prévus au compte 6574 du budget primitif 2024.

AUTORISE : le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,


Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20240320-DCS20240310-DE
Reçu le 02/04/2024
Publié le 02/04/2024

Spectacle Vivant - réseau « Effervescences Culturelles en Combrailles »

• Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy ("Saison culturelle 2023/2024)	2 500 €
• Association Quantes Combrailles (3 ^{ème} édition « estivales des Volcans »)	753 €
• La Grange de Jacques à Bourg-Lastic ("Saison culturelle 2024")	1 330 €
• Association Bach en Combrailles à Pontaugur ("Festival Bach en Combrailles 2024")	3 500 €
• Les fêtes musicales du Château de Pionsat ("45 ^{ème} Fêtes musicales du Château de Pionsat")	1 370 €
• Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge ("Saison culturelle de la Passerelle 2023/2024")	1 754 €
• Association Les Brayauds ("Festival Comboros 2024")	2 388 €
• Association Les Musicales du Tilleul (5 ^{ème} édition «Festival Terres vibrantes"")	2 179 €
• Amicale Laïque de St Germain-Près-Herment (« Fête du Pain 2024 »)	700 €
• Chamboule tout Théâtre (3 ^{ère} édition du festival « 63 Mille Volts »)	595 €
• Association Miss et Versa (2 ^{ème} édition du festival « dans les arbres, invitation à la rêverie et à l'imaginaire »)	797 €
• Association pour l'animation Castelneuvoise (2 ^{ème} édition du festival « Brouillements de la Sioule » »)	1 104 €
• Association BKB le Barkibraille (Festival 2024)	559 €

AR Prefecture

063-256301375-20240320-DCS20240310-DE

Reçu le 02/04/2024

Publié le 02/04/2024

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 20 MARS 2024
A CHARENSAT****Liste des Présents**

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ars-les-Favets	David BLANC
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussières-près-Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Fernoël	Marie-Claude BERGER
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Celle d'Auvergne	Gérard BADET
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Lucie GUILLOT
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes-Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Françoise JAMPY
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEUX
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontaumur	Aline POUX
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Eloy-les-Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Jacques-d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Maurice-près-Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Sauret-Besserve	Sophie CHARDONNET
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhède	Olivier SURE
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC

AR Prefecture		Josias GARCIA Philippe IMBAUD
063-256301375-20240320-DCS20240310-DE Reçu le 02/04/2024 Publié le 02/04/2024	COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans		Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD
Combrailles Sioule et Morge		Gérard VENEULT Julien PERRIN Jean-Paul POUZADOUX
Pays de Saint-Eloy		Jean-Claude CAZEAU Laurent DUMAS Marc GIDEL
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS		
Canton de Saint Eloy Les Mines Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours		Jocelyne LELONG Clémentine RAINEAU Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Bourg-Lastic	Bromont-Lamothe (excusé)
Chapdes-Beaufort (excusés)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes la Forêt	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés – POUVOIR)	Davayat (excusé)
Durmignat	Espinasse (excusée)
Jozerand	La Crouzille
La Cellette (excusée)	Le Quartier (excusée)
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées)	Messeix
Miremont (excusés)	Montcel (excusée)
Montfermy	Moureuille (excusée – POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Queuille (excusé)
Roche d'Agoux (excusée – POUVOIR)	Saint-Angel
Saint-Avit (excusée)	Saint-Etienne-des-Champs
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-près Pionsat (excusé – POUVOIR)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel	Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)
Saint-Rémy-de-Blot (excusés)	Saint-Sulpice
Sauvagnat	Savennes (excusée)
Tralaigues	Virlet
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusé)

Communautés de communes :

Madame Yannick BONY (excusée – **POUVOIR**)

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)

Monsieur Jérôme GAUMET (excusé)

Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)

Monsieur Grégory BONNET (excusé – **POUVOIR**)

AR Prefecture

063-256301375-20240320-DCS20240310-DE
Reçu le 02/04/2024
Publié le 02/04/2024